COMMUNICATION ON PROGRESS N°5

En 2014, une nouvelle page se tourne. Profitant de la volonté du Groupe Vergnet de se recentrer sur la production d'énergie à partir de ressources renouvelables (éolienne et photovoltaïque) et la fabrication d'applicatifs solaires, l'équipe dirigeante de Vergnet Hydro et la majorité de ses salariés, en poste depuis la création pour la plupart, ont relevé le défi de l'indépendance. Accompagnés de partenaires financiers professionnels du secteur du développement durable, ces hommes et ces femmes ont saisi l'opportunité de permettre à Vergnet Hydro de voler de ses propres ailes.

Au même moment, il est apparu que l'hydraulique rurale souffre d'un manque d'acteurs privés impliqués dans la gestion à long terme du service de l'eau. C'est pour y répondre que nous créons aujourd'hui le Groupe Odial Solutions, spécialiste des services en zone isolée, dont Vergnet Hydro devient l'un des composants essentiels en restant l'interlocuteur privilégié pour la distribution des pompes à motricité humaine et des réservoirs. Pas de crainte à avoir donc : avec la même équipe, la continuité est assurée.

10 ans !! Indépendante, fière de son passé, tournée vers l'avenir

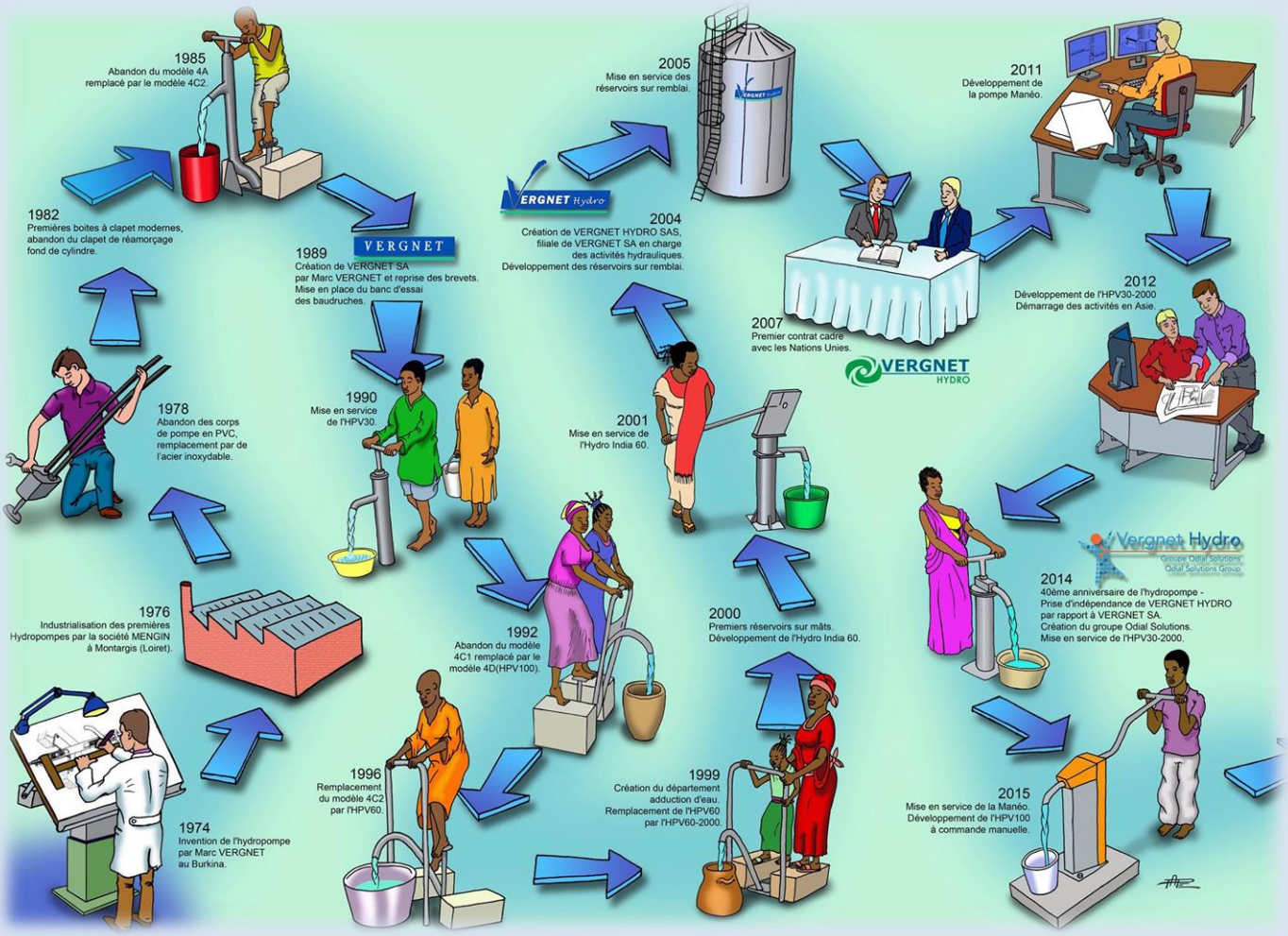

Odial Solutions
Services en zone isolée
Remote Area Services

Vergnet Hydro
Groupe Odial Solutions
Odial Solutions Group

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que VERGNET HYDRO SAS soutient les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons public le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte mondial.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte mondial à New York.

Meilleures salutations,

Thierry BARBOTTE
Président d'ODIAL SOLUTIONS & Directeur général de VERGNET HYDRO

Vergnet Hydro – 6, rue Lavoisier – 45140 INGRE - France
Tél. : + 33 (0) 2 38 22 75 10 - Fax : + 33 (0) 2 38 22 75 22 - www.vergnet.fr
Société au capital de 1 800 000 € • RC : 440 355 170 •
N° SIRET : 440 355 170 00034 • Code APE : 2813 Z • N°Intra-Communautaire : FR 18 440 355

L'EAU,

SOURCE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'histoire a commencé, il y a 30 ans, au cœur du Sahel, où j'ai été confronté au problème du développement, dans le contexte particulièrement dramatique de la grande sècheresse des années 1970. C'est à cette époque que j'ai inventé l'Hydropompe VERGNET, dans une démarche de développement participatif qui préfigurait l'approche de développement durable, maintenant communément admise. C'est aussi à cette époque que j'ai eu l'idée d'utiliser le soleil et les énergies renouvelables pour produire l'énergie nécessaire au pompage et au besoin des collectivités rurales.

Après 20 ans d'expérience dans ces deux domaines, notamment comme Responsable des Energies Renouvelables en France, j'ai décidé de quitter le service public pour tenter l'aventure de l'entreprise. Avec trois collaborateurs, dans une loge de concierge, nous avons fait nos premiers pas.

C'est ainsi que VERGNET a débuté en 1988.

Marc VERGNET (*Fondateur*)

Pour notre premier rapport, nous avions décidé de mettre en avant le droit du travail et l'environnement.

Notre deuxième rapport rajoute les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Cette année et l'année dernière, tous les domaines sont abordés.

DROITS DE L'HOMME

1. **Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et**
2. **A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.**

NORMES DU TRAVAIL

3. **Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;**
4. **L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;**
5. **L'abolition effective du travail des enfants ; et**
6. **L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.**

ENVIRONMENT

7. **Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;**
8. **A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et**
9. **A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. **Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

Nous sommes une société de 20 salariés et travaillons pour près de 100% à l'export. Notre chiffre d'affaires en 2013 est de 7 751 961 euros dans un contexte marqué par la crise mondiale.

DROITS DE L'HOMME

1. **Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et**
2. **A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.**

VERGNET HYDRO est sensible aux droits de l'homme. Le combat du groupe depuis sa création est d'apporter de l'électricité et de l'eau potable dans les pays à faible couverture de services essentiels ou les zones sensibles.

En plus, l'accès à l'eau a été reconnu comme un droit.

L'eau NON potable tue aujourd'hui plus de personnes que le cancer ou le sida ou même que la guerre. 10 000 personnes en meurent chaque jour.

VERGNET HYDRO s'implique donc à travers son activité à ce que les droits humains soient respectés et à ce que les populations aient accès à de l'eau potable ! VERGNET HYDRO se bat pour que le monde rural ne soit pas oublié par rapport aux grandes cités.

NORMES DU TRAVAIL

1. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
2. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
3. L'abolition effective du travail des enfants ; et
4. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

VERGNET HYDRO est une Société par Actions Simplifiée de droit français. Elle appartient à 100% au Groupe ODIAL Solutions.

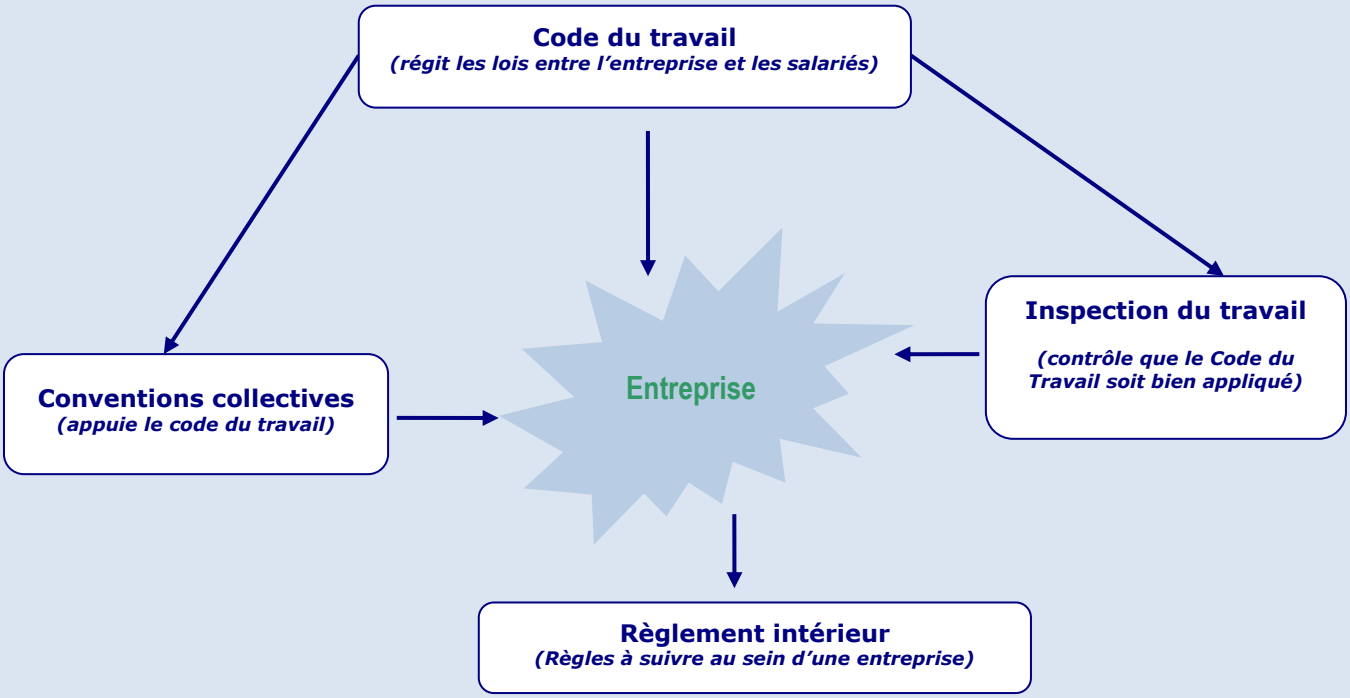

Chaque citoyen français ou personne vivant sur le territoire français a le droit d'adhérer à une association ou une organisation syndicale.

Chaque société est rattachée suivant son domaine d'activités à des Conventions Collectives. VERGNET HYDRO est adhérente de l'Union des industries des métiers de la Métallurgie (UIMM). La société suit la convention collective de la métallurgie qui est le fruit des négociations entre syndicats, représentants des industries de la métallurgie et les organes directeurs des entreprises adhérentes à l'UIMM.

Suivant le nombre de salariés dans une entreprise de droit français, il doit y avoir une représentation syndicale à travers des délégués du personnel, un comité d'entreprise et un Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

VERGNET HYDRO est une entreprise de plus de 11 salariés, elle a donc 2 personnes qui représentent les salariés, élues pour 4 ans : un délégué du personnel titulaire et un délégué du personnel suppléant. Une réunion mensuelle a lieu entre le service des ressources humaines, la Direction et les représentants du personnel pour défendre les droits du salarié en matière de conditions de travail, de congés, de respect de la convention collective.

Les salariés sont protégés par les Prud'hommes et par l'inspection du travail afin que le code du travail et les conventions collectives soient bien appliqués. De plus, les salariés bénéficient d'une mutuelle d'entreprise pour les dépenses liées à leur santé prise en charge à 50% par l'employeur.

Dans le cadre de l'évolution de la société vers de nouveaux marchés et afin d'absorber sans accroc la montée en puissance de la production, la direction générale a mis en place, il y a quelques années, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cet outil a permis d'évaluer et mieux connaître les salariés et leurs attentes et de les intégrer dans une démarche plus globale de réorganisation de la société pour faire face aux besoins du marché et de la clientèle. Des plans de formations ont été définis afin de mettre à niveau les salariés dans les domaines qu'ils maitrisaient le moins. Outre cette démarche, les entretiens annuels d'évaluation entre le salarié et son responsable hiérarchique, réalisés en janvier, sont doublés d'un entretien à mi-parcours, en juillet. Ces moments de concertation entre le salarié et son responsable hiérarchique sont l'occasion de s'accorder l'un et l'autre sur des objectifs communs, des besoins en formation, des cadrages de la fonction et de l'évolution du salarié au sein de l'entreprise. La GPEC a été réactualisée en 2013.

Le but de notre société est la valeur humaine, quelle que soit son âge, sa culture, son sexe ou son handicap. Ainsi chaque salarié a sa propre valeur ajoutée et fait avancer l'entreprise afin d'en développer la croissance.

VERGNET HYDRO compte au 31 décembre 2014 un total de 20 salariés en France. Ses filiales au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire comptent au total 9 salariés.

Notre société a bien compris que le droit social était vital pour créer une harmonie entre les salariés et celle-ci.

Nous poursuivons dans le sens d'une communication renforcée entre collaborateurs afin d'accompagner, dans les meilleures conditions sociales et humaines notre croissance.

Nous veillons à ce que nos filiales soient en règle vis-à-vis de la législation locale en matière du droit du travail et nous essayons également de proposer aux responsables de ces filiales de mettre en place des éléments qui fidélisent les collaborateurs de ces filiales.

Un règlement intérieur a été rédigé et il permet de rappeler certaines règles :

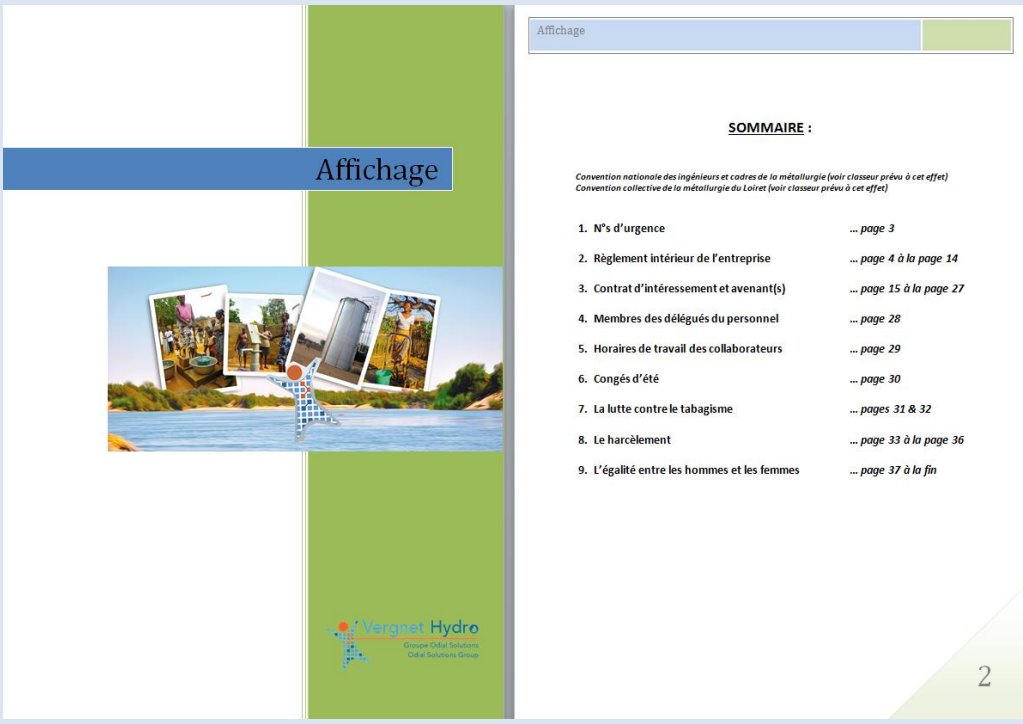
Affichage

Vergnet Hydro
Groupe Odial Solutions
Odial Solutions Group

Affichage

SOMMAIRE :

Convention nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie (voir classeur prévu à cet effet)
Convention collective de la métallurgie du Loiret (voir classeur prévu à cet effet)

1. N°s d'urgence ... *page 3*
2. Règlement intérieur de l'entreprise ... *page 4 à la page 14*
3. Contrat d'intéressement et avenant(s) ... *page 15 à la page 27*
4. Membres des délégués du personnel ... *page 28*
5. Horaires de travail des collaborateurs ... *page 29*
6. Congés d'été ... *page 30*
7. La lutte contre le tabagisme ... *pages 31 & 32*
8. Le harcèlement ... *page 33 à la page 36*
9. L'égalité entre les hommes et les femmes ... *page 37 à la fin*

2

2014

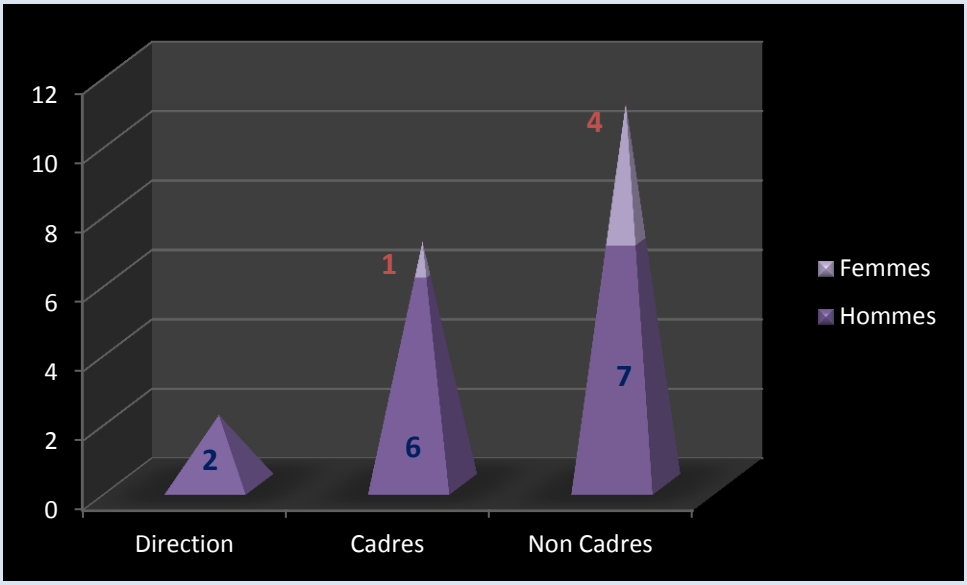

VERGNET HYDRO essaie quotidiennement de créer des conditions qui permettent aux salariés de travailler dans un environnement sain et moteur où les collaborateurs trouvent leur compte. Le faible turn-over semble démontrer que l'entreprise y est parvenue.

Cependant, les aléas de l'économie, les contrecoups des marchés sont des raisons pour que VERGNET HYDRO reste particulièrement vigilant sur la motivation de son personnel.

ENVIRONNEMENT

1. **Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;**
2. **A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et**
3. **A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

VERGNET HYDRO est sensible à l'environnement. Elle s'est engagée dans une politique environnementale.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

LA PRESERVATION DE NOTRE PLANETE : une préoccupation pour VERGNET HYDRO

Parce que VERGNET HYDRO place le respect de l'homme et de l'environnement au cœur de ses valeurs, parce que l'eau est un bien de plus en plus précieux, rare et cher, notre société s'engage à :

- ***Etre un industriel responsable face au défi de la préservation de l'environnement :***
  - ✓ **Par l'information**, la sensibilisation et l'éducation de l'ensemble de ses salariés aux problématiques liés à l'environnement.
  - ✓ **Par l'intégration** d'une composante environnement dans la totalité de ses processus produits, de la conception, l'industrialisation jusqu'à la livraison et la maintenance.
  - ✓ **Par l'initiation de son réseau de partenaires et distributeurs** aux impacts environnementaux de leurs activités liées à la fourniture et à l'installation de nos produits.
  - ✓ **Par l'intégration dans ses démarches commerciales** d'un argumentaire pro-environnemental auprès de ses clients.
- ***Contribuer au développement durable :***
  - ✓ **Par la volonté permanente d'offrir aux populations** des pays émergents ou en sites isolés des produits répondant au meilleur compromis entre un approvisionnement de qualité en eau potable et un équipement à faible impact sur l'environnement et la préservation des nappes d'eau souterraines.
  - ✓ **Parce que VERGNET HYDRO exporte l'intégralité de sa production**, par le souci permanent d'intégrer au choix du mode de transports et de logistique un paramètre de réduction des émissions de CO_2 et amélioration du bilan carbone.
  - ✓ **Par l'intégration à terme d'une démarche d'éco-conception** dans le développement, recherche et innovation de ses produits.
- ***Minimiser l'impact de ses activités sur le patrimoine naturel dans un cadre environnemental favorable tout en respectant son personnel***

Energie : par une meilleure maîtrise de ses consommations : suivi des consommations, utilisation d'équipements performants, temporisation des appareils, développement des énergies renouvelables.

Eaux : par une gestion optimisée de ses eaux domestiques, industrielles, usées et pluviales : élimination des gaspillages, recyclage et amélioration des utilisations, suivi de la réglementation et attention particulière au risque de pollution.

Déchets : par une réduction de la production quotidienne des déchets, par une amélioration du tri et du recyclage en interne et en externe, par une meilleure maîtrise de l'élimination des déchets potentiellement dangereux.

Biodiversité et réglementation : par la conservation des espaces verts existants au sein du site par des pratiques de maintenance et d'entretiens utilisant des produits naturels, par le respect de ses obligations règlementaires ou conventionnelles.

Thierry BARBOTTE
Directeur général

Les indicateurs que nous avons choisis de suivre sont les consommations en énergie (gaz et électricité), les consommables (papier et toner) et les volumes pompés issus de notre forage. VERGNET HYDRO partageait ses locaux avec sa société soeur PHOTALIA jusqu'en septembre 2014. Cette dernière a ensuite été réintégrée au sein des locaux de VERGNET SA dans le cadre de sa politique de recentrage sur les énergies renouvelables, dans la continuité de la cession de VERGNET HYDRO.

Notre combat continue à travers de petits ruisseaux qui pourront peut-être sauver des rivières. L'ensemble de notre papier, de nos enveloppes … est PEFC (*Promouvoir la gestion durable de la forêt*). Nos stylos sont recyclables ou rechargeables. Nous nous orientons sur du développement durable au niveau de nos fournitures de bureau. Nous avons une machine à café où il est possible de choisir « sans gobelet », ce que la Direction recommande, ainsi le café ou le thé coule directement dans notre tasse pour éviter de jeter trop de gobelets. Le recto/verso est préconisé pour toutes les impressions.

➢ Suivi des consommations de papier et de cartouches

La consommation de papier blanc est en baisse en 2014 par rapport à 2013, alors que la consommation de papier couleur reste stable. La consommation de cartouches noires est en baisse en 2014 contrairement au nombre de cartouches couleurs.

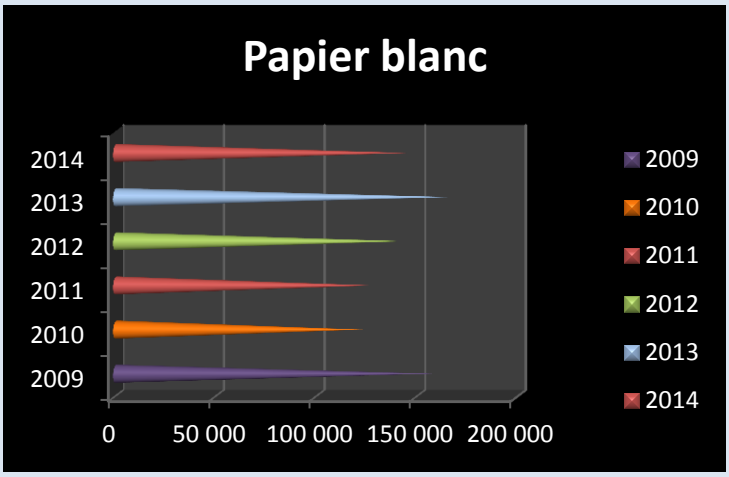

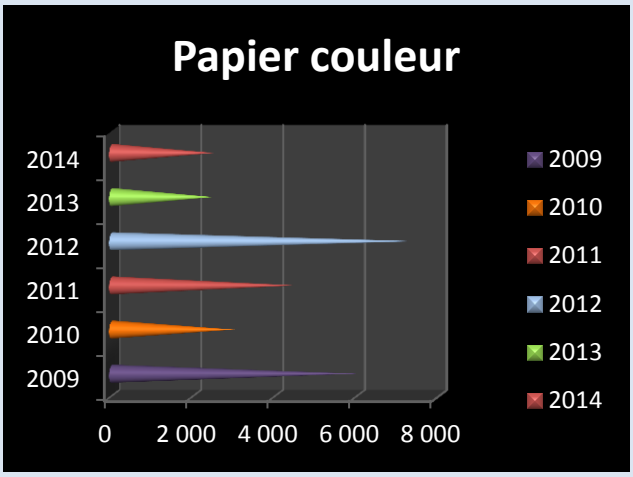

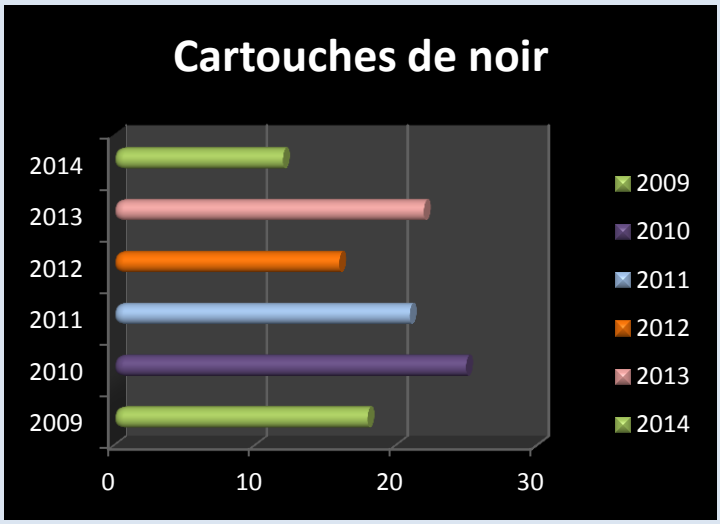

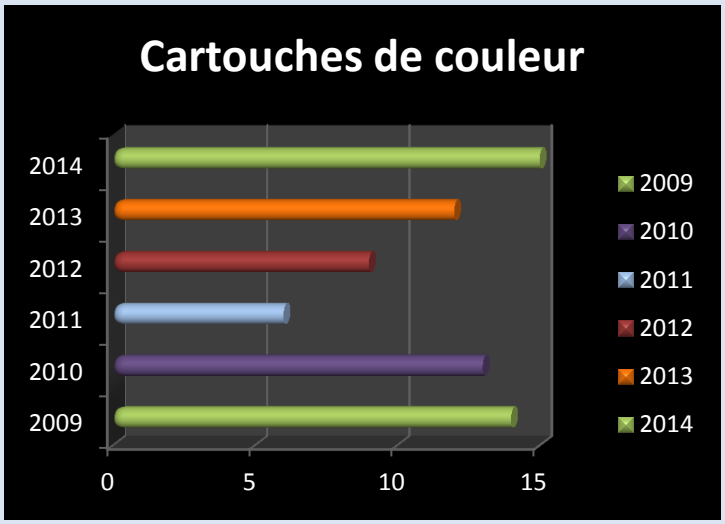

➢ Suivi des volumes pompés par le forage

A noter qu'un seul des forages est équipé d'un compteur, il s'agit de l'ouvrage dont l'eau est utilisée au niveau des tests des baudruches. Beaucoup de tests de baudruches ont été réalisés cette année, ce qui accroît le volume pompé pour 2014.

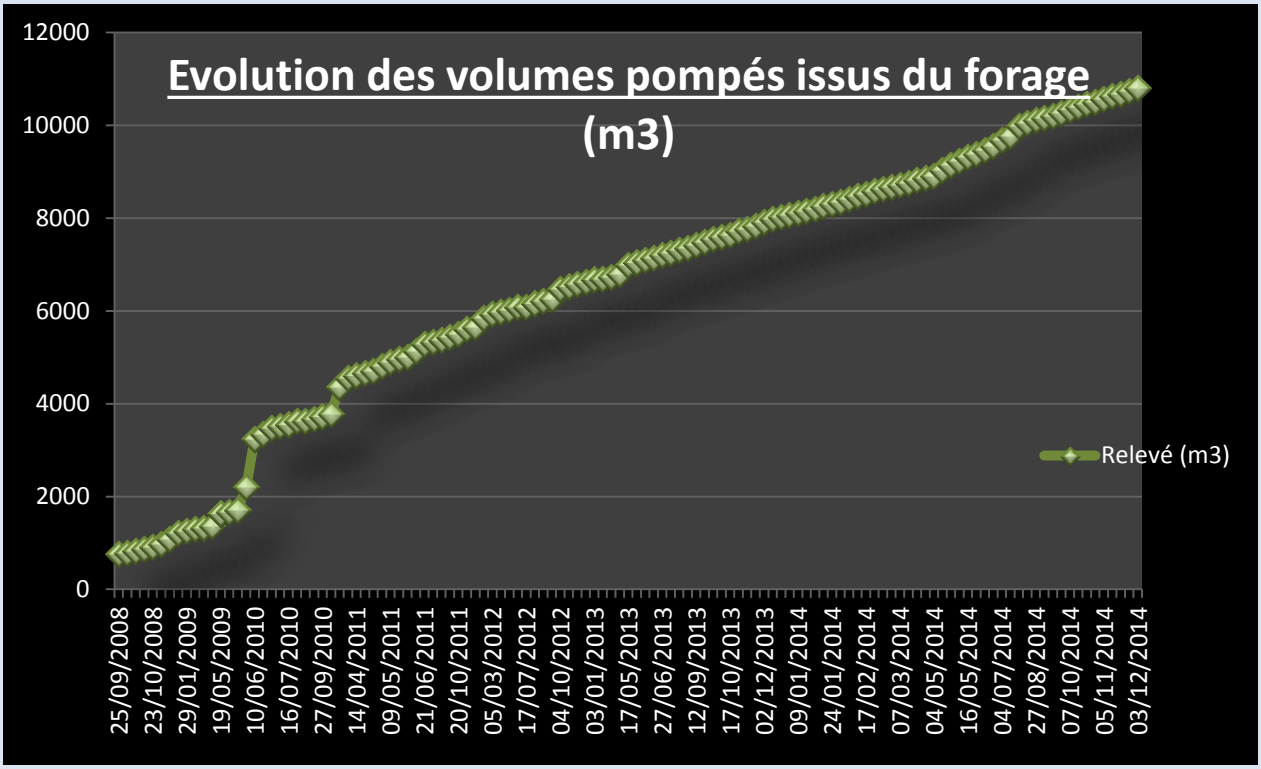

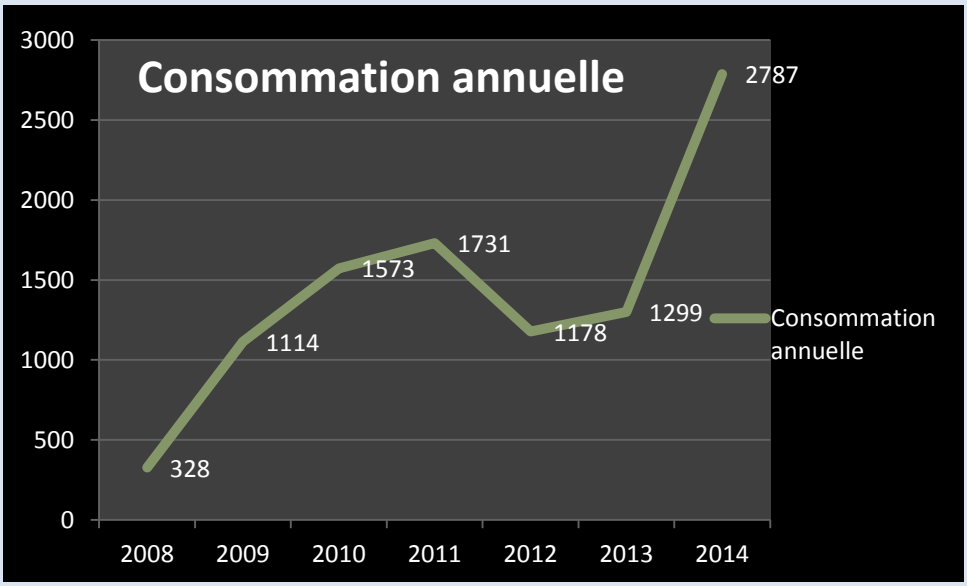

➢ Suivi des fluides

Consommation électrique

Indicateur : consommation électrique en kWh

Nous avons déménagé sur Ingré au 1er septembre 2010 dans des locaux plus grands. Pourtant la consommation dans nos nouveaux locaux a baissé environ à 110 000 kWh en 2011 contre 138 000 kWh en 2010. C'est tout simplement dû au fait qu'à Ingré, le chauffage dans les bureaux s'éteint tous les soirs à 21h pour reprendre à 7h du matin et qu'il s'éteint aussi tout le weekend. Il y a juste un système de « hors gel ». On constate une consommation à peu près similaire pour 2011 et 2012. Il y a eu une augmentation des consommations électriques pour 2013 et 2014, qui se justifie par des hivers plus longs.

2014

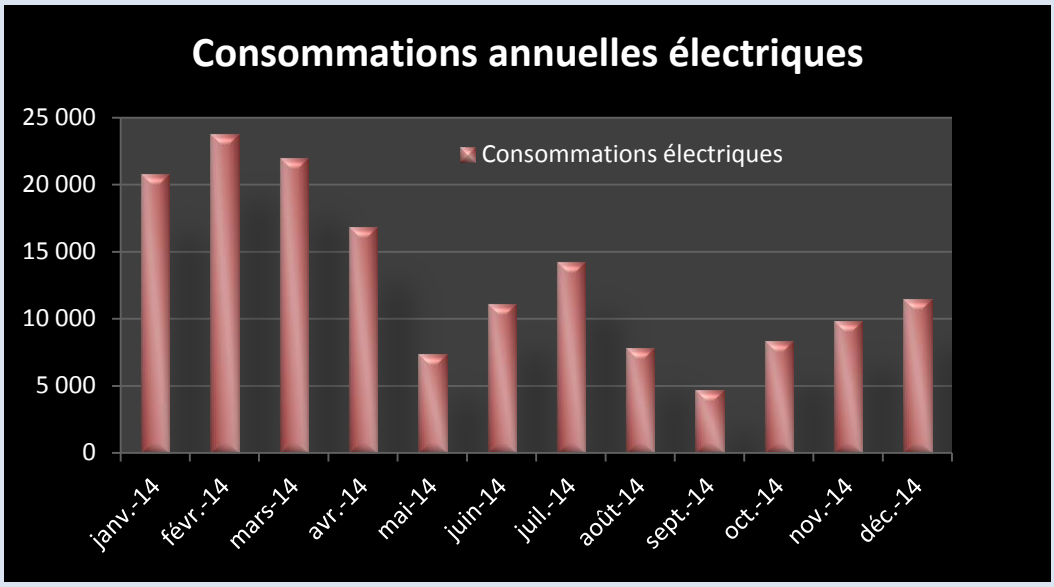

2013

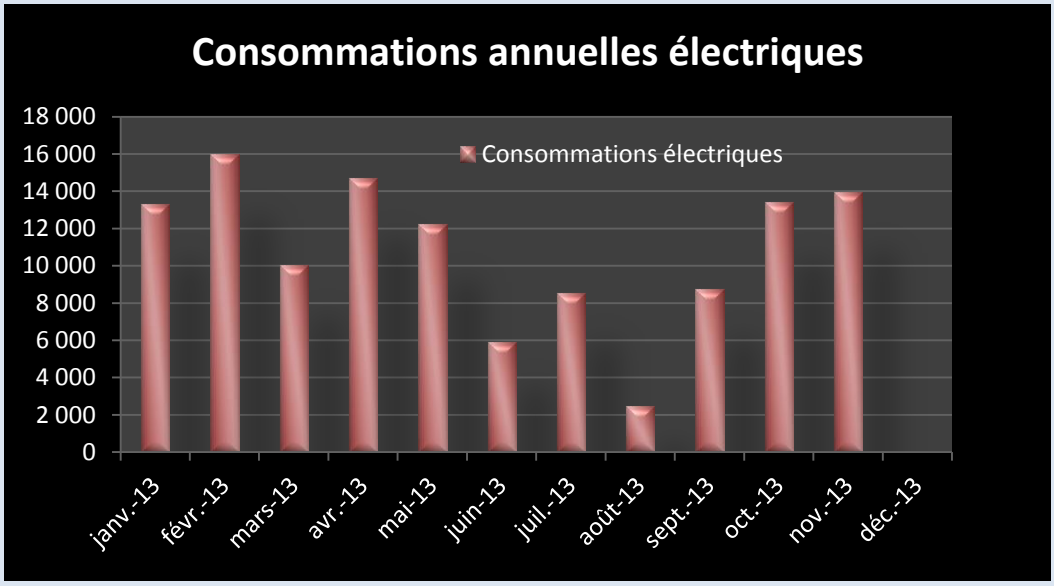

2012

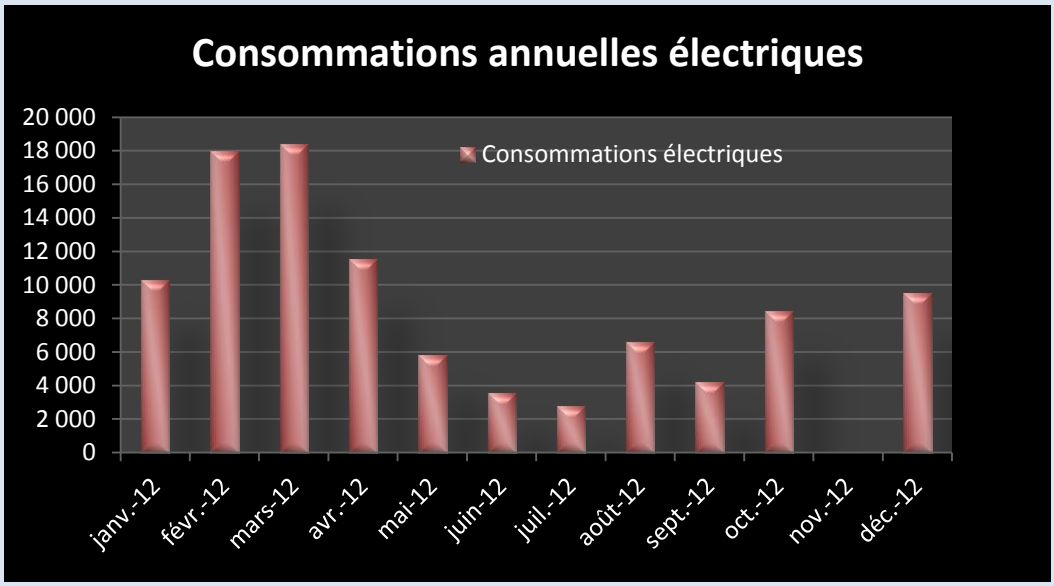

2011

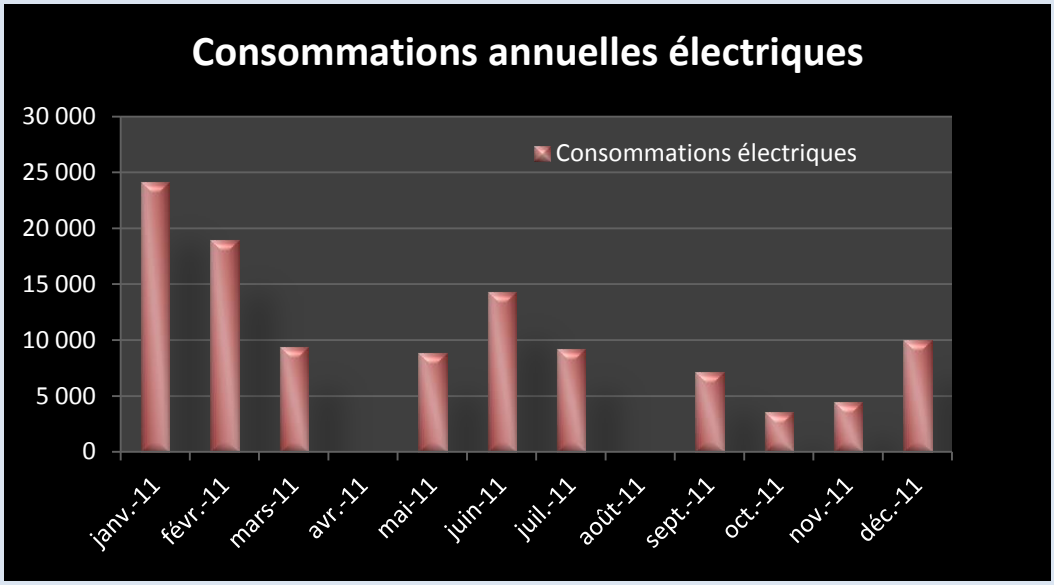

2010

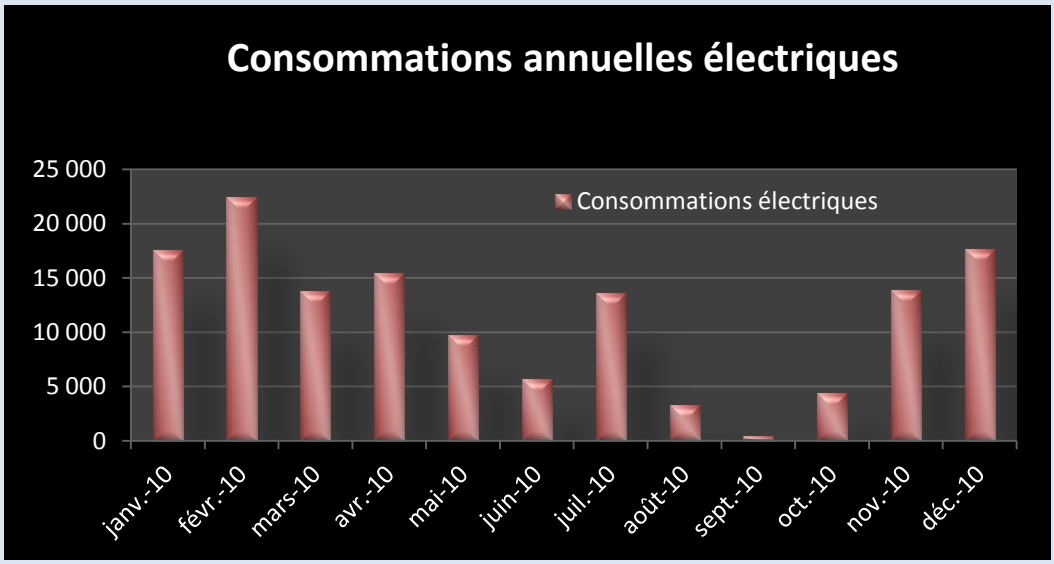

Suivi des consommations de gaz (chauffage atelier)

2014

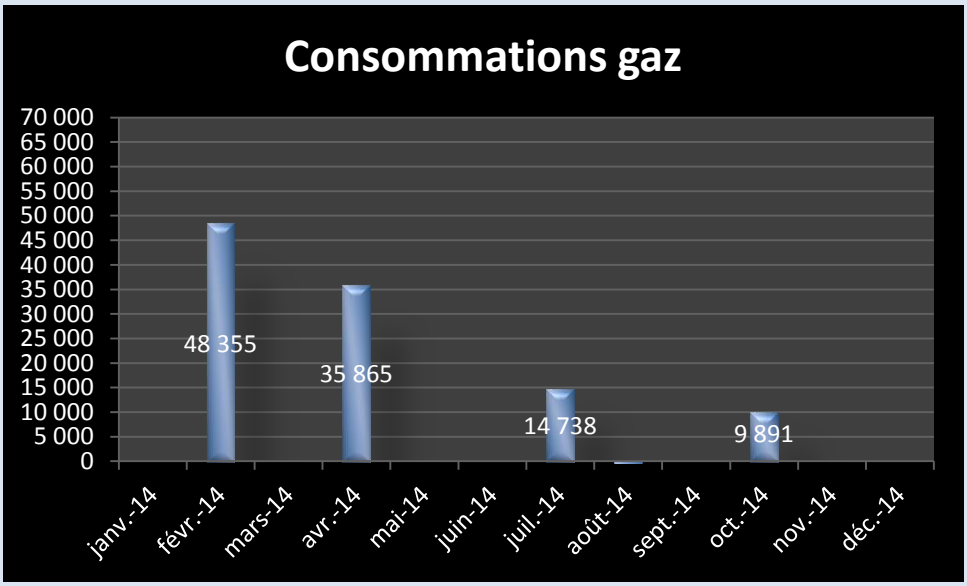

2013

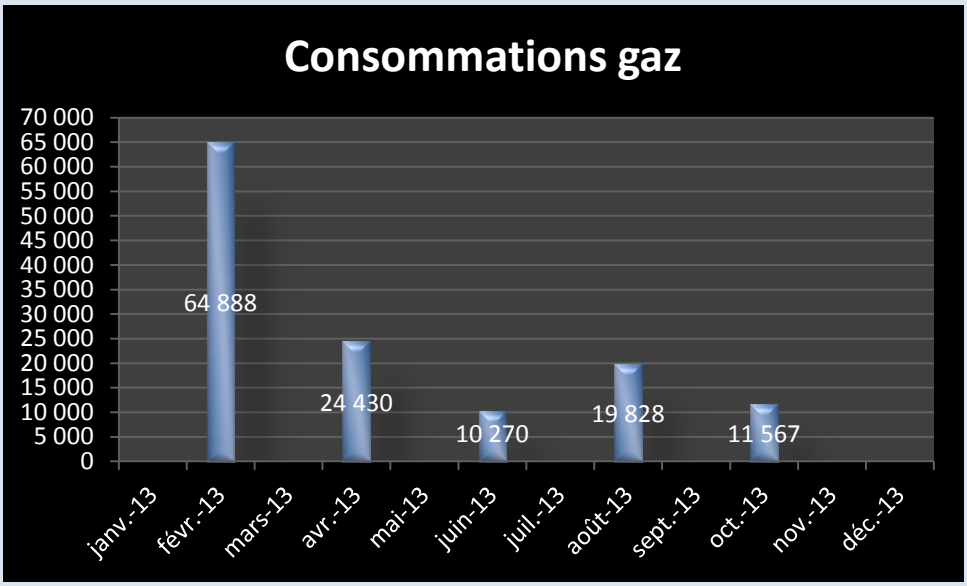

2012

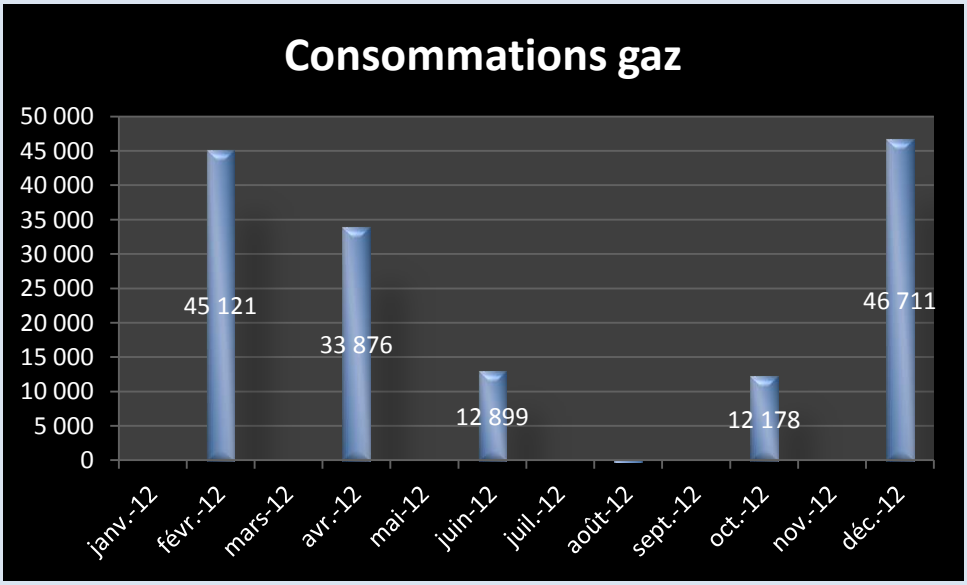

2011

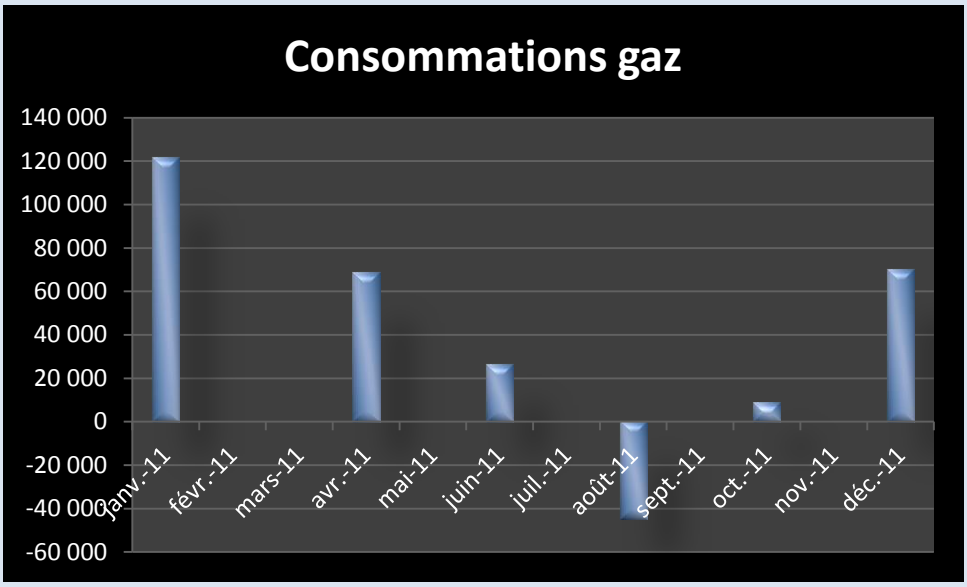

2010

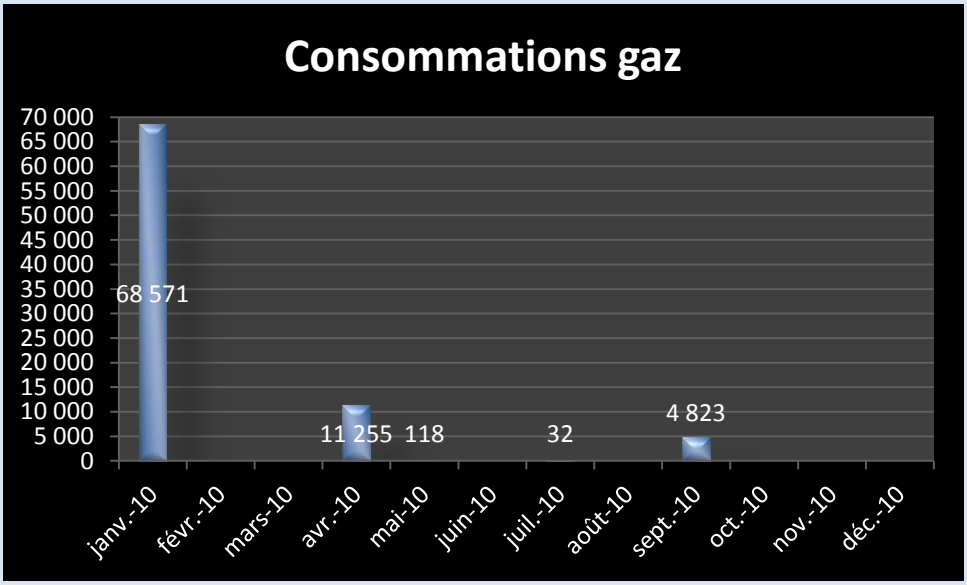

En 2011, l'augmentation est due au fait que l'atelier représente le double de ce que nous avions dans nos locaux à Saran. Nous avions aussi quelques déconvenues avec le chauffage qui était mal règlé et consommait beaucoup. Nous avons solutionné ceci en mettant les radiateurs au-dessus de chaque poste de travail et plus bas. On peut remarquer que ces deux dernières années, les consommations sont stables, voire en baisse car il y a maintenant un panneau de commande qui permet de contrôler les zones de chauffage.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. **Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

VERGNET HYDRO est une entreprise de valeur morale. Cette charte éthique est affichée dans les locaux de la société et accessible à tous.

Odial Solutions
Services en zone isolée
Remote Area Services

NOTRE VISION, NOS AMBITIONS

Le Groupe ODIAL SOLUTIONS est un spécialiste de la fourniture de services en zone isolée dans les pays en voie de développement. Fabriquant d'équipements et assembleur, le Groupe ODIAL SOLUTIONS imagine, conçoit et met en œuvre des solutions durables au service des populations. Aujourd'hui principalement actif dans l'eau, sa vocation est d'étendre ses activités à l'énergie, aux télétransmissions et à tout autre secteur permettant d'offrir un service participant à l'amélioration des conditions de vie et à la création de richesse dans les zones rurales ou isolées.

A travers cette vision, le Groupe ODIAL SOLUTIONS affiche de grandes ambitions, reposant à la fois sur des valeurs morales et humaines fortes, à la base de son ancrage historique en Afrique et plus récemment en Asie, ainsi qu'une volonté de rentabilité économique de ses actions, condition nécessaire à la garantie de la pérennité recherchée.

Issu de la cession de Vergnet Hydro par le Groupe Vergnet, le Groupe ODIAL SOLUTIONS peut d'ores et déjà s'appuyer sur 40 ans d'histoire et de références, alimentant en eau notamment 50 millions de personnes dans le monde, sur une équipe de collaborateurs fidèle, impliquée et engagée, porteuse d'une expérience et d'un savoir-faire internationalement appréciés, ainsi que sur un réseau de partenaires locaux historique et efficace, capable d'intervenir sur le terrain, au plus près des bénéficiaires.

Véritable acteur du développement et reconnu comme tel par les Gouvernements et les Institutions internationales, le Groupe ODIAL SOLUTIONS se veut être force de propositions innovantes, de qualité et parfaitement adaptées au contexte de leur mise en œuvre, dans un respect de l'environnement qui a toujours été et demeurera une préoccupation permanente, à tous les niveaux.

Participer à la construction d'un avenir durable pour les populations en zone isolée est le moteur de notre action.

Thierry BARBOTTE

Président

Odial Solutions
6 rue Lavoisier 45140 INGRE
Tél. : +33(0)2 38 22 75 10
Fax : +33(0)2 38 22 75 22
RCS 803 767 904

VERGNET HYDRO suit ses valeurs et est pour la transparence. D'ailleurs, nous sommes certifiés ISO 9001-version 2008. A travers cette charte et notre politique qualité, nous faisons en sorte de travailler avec des entreprises saines et morales. Nous sommes contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Notre politique Achats est de travailler en priorité avec des fournisseurs de la Région, puis de France.

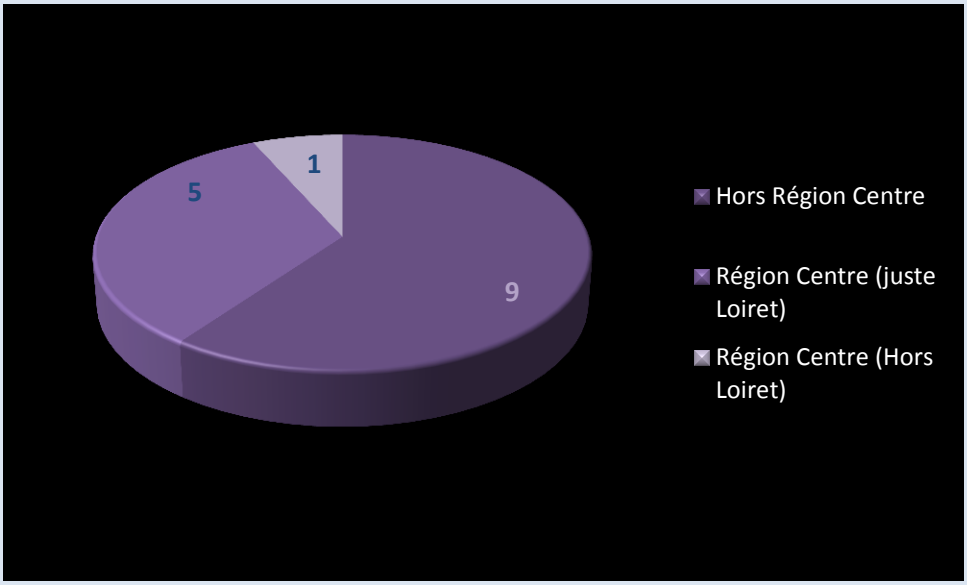

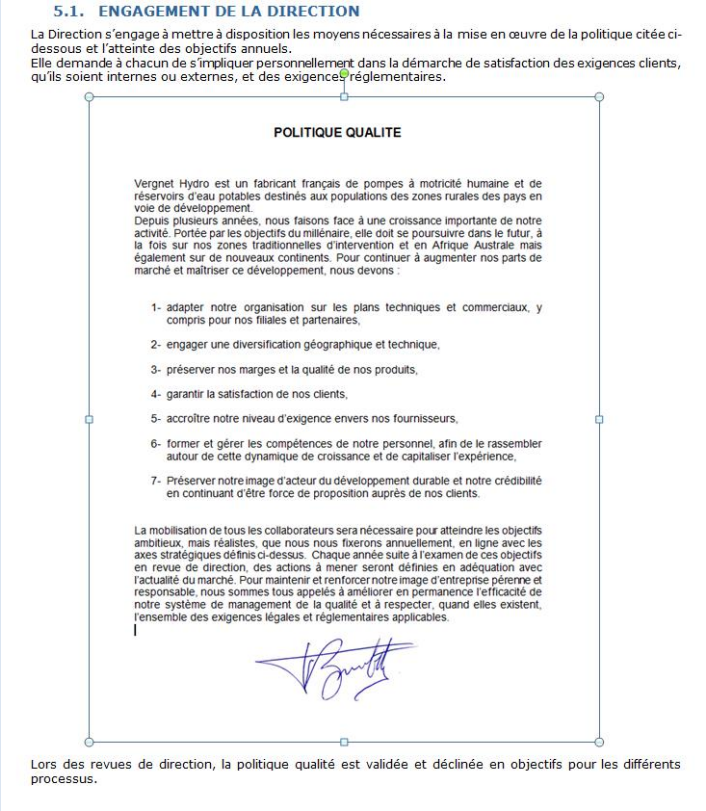

5.1. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique citée ci-dessous et l'atteinte des objectifs annuels.
Elle demande à chacun de s'impliquer personnellement dans la démarche de satisfaction des exigences clients, qu'ils soient internes ou externes, et des exigences réglementaires.

POLITIQUE QUALITE

Vergnet Hydro est un fabricant français de pompes à motricité humaine et de réservoirs d'eau potables destinés aux populations des zones rurales des pays en voie de développement.
Depuis plusieurs années, nous faisons face à une croissance importante de notre activité. Portée par les objectifs du millénaire, elle doit se poursuivre dans le futur, à la fois sur nos zones traditionnelles d'intervention et en Afrique Australe mais également sur de nouveaux continents. Pour continuer à augmenter nos parts de marché et maîtriser ce développement, nous devons :

1- adapter notre organisation sur les plans techniques et commerciaux, y compris pour nos filiales et partenaires,
2- engager une diversification géographique et technique,
3- préserver nos marges et la qualité de nos produits,
4- garantir la satisfaction de nos clients,
5- accroître notre niveau d'exigence envers nos fournisseurs,
6- former et gérer les compétences de notre personnel, afin de le rassembler autour de cette dynamique de croissance et de capitaliser l'expérience,
7- Préserver notre image d'acteur du développement durable et notre crédibilité en continuant d'être force de proposition auprès de nos clients.

La mobilisation de tous les collaborateurs sera nécessaire pour atteindre les objectifs ambitieux, mais réalistes, que nous nous fixerons annuellement, en ligne avec les axes stratégiques définis ci-dessus. Chaque année suite à l'examen de ces objectifs en revue de direction, des actions à mener seront définies en adéquation avec l'actualité du marché. Pour maintenir et renforcer notre image d'entreprise pérenne et responsable, nous sommes tous appelés à améliorer en permanence l'efficacité de notre système de management de la qualité et à respecter, quand elles existent, l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables.

Lors des revues de direction, la politique qualité est validée et déclinée en objectifs pour les différents processus.

Certificat d'enregistrement

Intertek

Le Système de Management de la Qualité de :

VERGNET HYDRO

Site principal : 6 Rue Lavoisier, 45140 INGRÉ, France.

a été audité par Intertek Certification France et approuvé conforme à la norme :

ISO 9001:2008

Le Système de Management de la Qualité est applicable à :

Etude, conception, fabrication, vente, installation, gestion et maintenance d'hydro pompes et de systèmes d'adductions pour l'alimentation en eau potable.

Numéro de certificat :	200209488A
Date de certification initiale :	24 décembre 2002
Date d'émission du certificat :	01 mars 2013
Date d'expiration du certificat :	20 mars 2015

cofrac CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT ACCRÉDITATION COFRAC N° 4-0014 PORTÉE DISPONIBLE SUR www.cofrac.fr

Bernard Lesprit, Directeur Général
Intertek Certification France – 67, boulevard Bessières 75017 Paris - FRANCE

L'émission de ce certificat n'engage la responsabilité d'Intertek envers aucun tiers autre que le client, et uniquement selon les termes définis par le contrat. La validité du présent certificat est soumise au maintien de la conformité du système de l'organisation par rapport aux règles de certification de système d'Intertek. Sa validité peut être confirmée par email sur demande.

Ce certificat est la propriété d'Intertek Certification France, à qui il devra être retourné en cas de demande. Ed. 3 Rév.0.

VERGNET HYDRO a pour objet d'alimenter en eau potable des populations en milieu rural et semi-urbain dans les pays les moins avancés et à revenus intermédiaires. Notre marché historique est l'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone. Aujourd'hui, nous nous étendons à l'Afrique de l'Ouest et australe anglophone et lusophone, l'Asie du sud-est, les Caraïbes, l'Amérique Latine.

Notre cible reste les « déconnectés » des pays les plus pauvres, les hors réseaux d'eau potable, principalement localisés en milieu rural ou dans les petites villes de moins de 15 000 habitants.

Nos interlocuteurs sont les gouvernements de ces pays soucieux d'apporter à leur population l'eau indispensable à son bien-être et à son développement. Nous sommes les partenaires des projets de développement financés sur fonds propres des Etats, sur fonds de l'aide publique au développement (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement…) et sur fonds de la coopération décentralisée.

Nous accompagnons également de nombreuses organisations non gouvernementales intervenant dans le cadre de programmes d'urgence, post-urgence ou de développement.

Chez VERGNET HYDRO, l'innovation est une priorité. Notre département Recherche & Développement, doté de ressources importantes, est soudé autour d'une exigence : chacun de nos produits doit être le plus simple possible, tout en étant parfaitement adapté à leurs conditions d'utilisation.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont placé l'accès à l'eau au cœur des priorités entre 2005 et 2015. Il reste encore néanmoins de nombreux besoins à satisfaire.Les Objectifs de Développement Durable (ODD) devraient permettre de maintenir l'alimentation en eau potable en général et des zones rurales en particulier au cœur de l'Agenda de développement jusqu'en 2025. De notre côté, nous sommes prêts à relever le défi.

VERGNET HYDRO est une société qui se veut une entreprise où chaque salarié a sa place et où la différence est une richesse.

Thierry Barbotte
Président d'ODIAL SOLUTIONS
Directeur général VERGNET HYDRO
Responsable suivi PACTE mondial